

JOURNAL **municipal**



UNE VOIE DE CHOIX

N° 10

JANVIER 2020



TABLE DES MATIÈRES

COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX

3

COMPTE RENDU DES SÉANCES DU CONSEIL

4

AVIS PUBLICS

5

HOMMAGE AUX CITOYENS

9

CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME

10

SPORTS, LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS

11

DIVERS

17

Le contenu du Journal municipal **UNE VOIE DE CHOIX** est limité à des éléments d’information pertinents et factuels. La Ville, par l’entremise du comité du Journal, n’accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d’opinion de quelque nature que ce soit.

La vocation du Journal municipal étant d’abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d’accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens.

Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d’harmonisation et de qualité de l’information diffusée.

Finalement, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

PROCHAINE PARUTION

21 FÉVRIER 2020

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE: NICOLE CANCEL

COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS

MONSIEUR MARIO ALAIN, MAIRE

maire@villedeportneuf.com

418 286-3844 poste 23

MADAME CHANTALE HAMELIN, CONSEILLÈRE AU POSTE #1

chantale.hamelin@villedeportneuf.com

Représentante à la Table de concertation culture
Représentante à la Résidence Portneuvienne
Représentante au Comité du journal municipal et du site internet
Représentante au Comité du quai et des terrains adjacents
Représentante substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Représentante substitut au Comité du développement durable

MONSIEUR MARC RIVARD, CONSEILLER AU POSTE #2

marc.rivard@villedeportneuf.com

Représentant au Comité consultatif d’urbanisme
Représentant au Comité Les Haltes du St-Laurent
Représentant au Comité du quai et des terrains adjacents
Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

MONSIEUR GÉRARD GILBERT, CONSEILLER AU POSTE #3

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

Représentant au Comité d’embellissement
Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf
Représentant substitut à la CAPSA
Représentant substitut au Parc naturel régional de Portneuf

MADAME JOËLLE GENOIS, CONSEILLÈRE AU POSTE #4

joelle.genois@villedeportneuf.com

Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Représentante au Comité de la politique familiale
Représentante au Comité achat local
Représentante substitut à la Résidence Portneuvienne
Représentante substitut au Comité d’embellissement

MONSIEUR GILLES BÉDARD, CONSEILLER AU POSTE #5

gilles.bedard@villedeportneuf.com

Représentant à l’OMHGP
Responsable de l’analyse du parc immobilier
Représentant substitut à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

MONSIEUR BRUNO CORMIER, CONSEILLER AU POSTE #6

bruno.cormier@villedeportneuf.com

Maire suppléant
Représentant à la Municipalité régionale du comté de Portneuf
Représentant auprès du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Représentant au Comité du développement durable
Représentant à la Table de concertation des aînés de Portneuf
Représentant à la CAPSA
Représentant substitut au Comité consultatif d’urbanisme

LES RESPONSABLES

MUNICIPAUX

418 286-3844

DIRECTION GÉNÉRALE

Mathieu Gingras, poste 26

GREFFE

France Marcotte, poste 24

TRÉSORERIE

Louis Ouellet, poste 31

INSPECTION MUNICIPALE

Julie Vallée, poste 25

SERVICE DES LOISIRS

Anaïs Jardon, poste 28

SERVICE DES INCENDIES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sébastien Teed, 418 326-3007

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Denis Dion, 418 808-8084

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 286-6465

BIBLIOTHÈQUE LE SIGNET

Chantale Hamelin, 418 286-6910

CONTRÔLE ANIMALIER

Kathleen Marcotte, 418 268-4779

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET - 19 DÉCEMBRE 2019

- 1. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2020
- 2. Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022
- 3. Période de questions exclusivement sur le budget et le programme des dépenses en immobilisations
- 4. Levée de l'assemblée

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE - 19 DÉCEMBRE 2019

- 5. Avis de motion et présentation, règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2020
- 6. Engagement d'un trésorier
- 7. Autorisation de paiement, achat de cylindre d'air
- 8. Demande concernant l'intégration de la Ville de Portneuf à l'intérieur du territoire desservi par le Comité ZIP Les Deux Rives.
- 9. Acceptation du rapport financier révisé OMHGP
- 10. Signature d'une entente mutuelle de fin d'emploi, monsieur Camil Julien
- 11. Période de questions
- 12. Levée de l'assemblée

**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL**

LE LUNDI, 10 FÉVRIER 2020, À 19H30

297, 1^{RE} AVENUE

LA VERSION ORIGINALE DES PROCÈS-VERBAUX EST DISPONIBLE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE À L'ADRESSE SUIVANTE:
WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

AVIS PUBLICS

IMPLANTATION D'UN NOUVEAU SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE PG SOLUTIONS

Nous souhaitons vous informer que la Ville de Portneuf procède, depuis la fin du mois de novembre 2019, à l'implantation d'un nouveau système intégré de gestion financière et administrative (PG Solutions). Cette démarche permettra, à terme, de faciliter et de rehausser substantiellement la gestion des finances publiques et la qualité des services offerts aux citoyens.

Il s'agit d'un changement qui nécessite une mobilisation importante du personnel administratif en raison de l'appropriation du nouveau système et une refonte des méthodes de travail. Une période d'adaptation et de la formation continue sont nécessaires afin de mettre en place ces changements de manière harmonieuse et durable.

Dans ce contexte, nous remercions à l'avance les citoyens et les partenaires de la Ville de faire preuve de compréhension face à ces changements et de courtoisie dans leurs rapports avec les employés municipaux, et ce, au cours de cette période de transition qui s'échelonne sur quelques mois.

Par la mise en place de ces changements, nous avons à cœur de toujours mieux vous servir et d'améliorer nos pratiques de gestion.

Le Conseil municipal et la direction générale

RAPPEL | AVIS AUX CITOYENS NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE | HÔTEL DE VILLE

Nous désirons vous rappeler que, depuis le 6 janvier 2020, de nouvelles heures d'ouverture au public sont en vigueur à l'hôtel de ville :

Lundi : 9h00-12h00 | 13h30-16h30

Mardi : 9h00-12h00 | 13h30-16h30

Mercredi : 9h00-12h00 | 13h30-16h30

Jeudi : 9h00-12h00 | 13h30-18h00

Vendredi : 9h00-12h00

Le conseil municipal est persuadé que la période d'ouverture tardive de la réception de l'hôtel de ville, le jeudi, saura répondre à des besoins exprimés par de nombreux citoyens.

À noter qu'il est toujours possible de planifier un rendez-vous en dehors des heures normales d'ouverture avec la direction générale ou un autre employé de la Ville, selon les disponibilités de ces derniers.

Le Conseil municipal

SYNTHÈSE DU BUDGET 2020

Revenus

	Budget 2020	Budget 2019
Taxes	4 528 929 \$	4 193 740 \$
Compensation tenant lieu de taxes	30 000 \$	27 000 \$
Transferts gouvernementaux	337 427 \$	341 715 \$
Services rendus	328 810 \$	386 852 \$
Imposition de droits	151 250 \$	127 500 \$
Amendes et pénalités	12 000 \$	14 000 \$
Revenus d'intérêts	30 500 \$	35 000 \$
Autres revenus	52 500 \$	37 828 \$
TOTAL DES REVENUS	5 471 416 \$	5 163 635 \$

Dépenses

	Budget 2020	Budget 2019
Administration générale	1 052 169 \$	899 792 \$
Sécurité publique	770 597 \$	798 602 \$
Transport	1 106 461 \$	1 130 681 \$
Hygiène du milieu	692 286 \$	677 829 \$
Santé et bien-être	23 250 \$	24 186 \$
Aménagement, urbanisme et développement	156 127 \$	189 869 \$
Loisirs et culture	649 066 \$	622 140 \$
Service de la dette	927 795 \$	742 557 \$
Affectations	93 665 \$	77 979 \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 471 416 \$	5 163 635 \$

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS | 2020-2021-2022

	2020	2021	2022	Total
Eau potable	450 000 \$	3 450 000 \$	1 000 000 \$	4 900 000 \$
Eaux usées	100 000 \$			
Chemins, rues et trottoirs	3 060 100 \$	130 000 \$	310 000 \$	3 500 100 \$
Parcs et terrains de jeu	73 500 \$	354 666 \$		428 166 \$
Bâtiments et terrain	164 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	194 000 \$
Véhicules	285 000 \$	325 000 \$		610 000 \$
Machinerie, outillage et équipements divers	132 525 \$	444 760 \$	6 260 \$	583 545 \$
Équipements de bureau	9 000 \$			9 000 \$
Autres	212 300 \$	3 000 \$		215 300 \$
TOTAL	4 486 425 \$	4 712 426 \$	1 341 260 \$	10 540 111 \$

Modes de financement (PTI 2020)

À même le budget de fonctionnement	40 500 \$
Subventions gouvernementales	622 800 \$
Emprunt à long terme à l'ensemble	2 543 860 \$
Emprunt à l'ensemble excluant Perthuis	706 600 \$
Emprunt à long terme spécifique à Perthuis	18 000 \$
Fonds réservés	511 500 \$
Fond de roulement	43 165 \$
TOTAL	4 486 425 \$

Essentiellement, la Ville poursuivra en 2020 divers travaux visant l'amélioration de ses infrastructures et services publics (aqueduc, réseaux sanitaire et pluvial) de manière à créer un contexte favorable au développement résidentiel, commercial et industriel, qui contribueront à la vitalité économique de notre milieu de vie et favoriseront les opportunités d'allègement fiscal pour les citoyens. Des subventions substantielles (FIMEAU, TECQ, etc.) sont associées à ces projets.

La Ville entend également terminer et inaugurer le projet de voie de contournement. Les derniers investissements majeurs en lien avec ce projet se feront donc en 2020, toujours en favorisant une prépondérance de l'utilisation des redevances issues des activités de la carrière et de la sablière dans son financement.

Par ailleurs, la Ville a également prévu la mise en œuvre de la deuxième phase de développement de son parc industriel municipal, ce qui se traduira par des travaux de voirie et l'implantation des services municipaux requis aux futurs investisseurs.

En 2020, une somme issue d'une réserve financière (règlement 069) sera utilisée afin de procéder à la vidange et à la disposition des boues présentes dans les étangs de nos installations de traitement des eaux usées.

D'autres investissements liés à des travaux de voirie, à la mise aux normes et au réaménagement de nos bâtiments publics, à l'optimisation de notre parc de véhicules et de machineries, au renouvellement de certains équipements et outils spécialisés et au développement de nos parcs et espaces verts sont également prévus.

N.B. Tous les projets et investissements prioritaires dans le plan triennal d'immobilisations et envisagés en 2020 ont été présentés lors de la séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2019. Ce document de présentation intitulé Présentation budget 2020 est disponible intégralement sur le site Internet de la Ville (www.villedeportneuf.com) sous l'onglet La Ville / Finances 2020.

TAXES ET TARIFS 2020

Fidèles à leur vision et à leurs engagements, les élus ont misé sur un budget responsable permettant à la Ville de poursuivre son développement, tout en atténuant le plus possible les impacts fiscaux pour les contribuables.

Tel qu'annoncé lors de la présentation du précédent budget, les investissements majeurs et nécessaires des dernières années dans nos infrastructures et leur financement à long terme expliquent pratiquement à eux seuls la hausse du taux global de la taxe foncière constatée en 2020. Si les contribuables verront leurs comptes de taxes augmenter, c'est principalement en raison de l'augmentation du service de la dette (hausse de 0.0813 \$/100 \$).

La tarification liée à la collecte des matières résiduelles connaîtra une hausse d'un peu plus de 5% en 2020, selon les taux établis dans la quote-part déterminée par la RRGMRP. De plus, une hausse importante de la quote-part pour les services de la Sûreté du Québec (7,6%) a été absorbée en rationalisant les dépenses de fonctionnement.

C'est donc dans l'objectif d'amoindrir les impacts fiscaux pour les citoyens que les élus ont privilégié un gel de la taxe foncière de base pour les immeubles résidentiels (0.7861 \$/100 \$) ainsi qu'un gel des tarifications des services d'entretien (égout et aqueduc) et de vidanges des fosses septiques.

Le règlement 235 fixant les taxes et les tarifs pour 2020 a été adopté par le conseil le 13 janvier dernier lors de la séance ordinaire du conseil. Les taxes foncières générales et spéciales et les compensations imposées sont payables en trois versements égaux répartis de la façon suivante : 15 mars 2019 - 15 juin 2019 - 15 septembre 2019. Votre compte de taxes vous sera transmis selon un délai minimal de 30 jours précédant le 15 mars.

Pour obtenir tous les détails concernant la taxation et la tarification des divers secteurs de la Ville (nord, sud et Perthuis) et consulter des exemples de comptes de taxes, nous vous invitons à consulter le document intitulé Présentation budget 2020 disponible sur le site Internet de la Ville sous l'onglet La Ville / Finances 2020.

Le texte du règlement 235 fixant les taxes et les tarifs peut également être consulté sur le site Web de la Ville, sous l'onglet La Ville / Règlements municipaux.

Le conseil municipal

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 février 2020 à 19h30 dans la salle du conseil située au 297, 1^{re} Avenue, à Portneuf. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 297, 1^{re} Avenue, à Portneuf, aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 24 janvier 2020.

France Marcotte, greffière

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT 235

EST, par les présentes, donné par la soussignée

QUE lors de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 à 19h30, le Conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement 235 « Règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2020 ».

QU'un avis de motion et la présentation du projet de règlement furent donnés le 19 décembre 2019.

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aux heures de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 24 janvier 2020.

France Marcotte, greffière

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 115, le règlement de lotissement numéro 114 ainsi que le règlement de zonage numéro 116 applicable au territoire de la Ville de Portneuf.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 13 janvier 2020, le Conseil de la Ville de Portneuf a adopté le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 115, le règlement de lotissement numéro 114 ainsi que le règlement de zonage numéro 116. Le projet de règlement a pour but d'assurer la concordance avec le règlement 390 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf. Il vise plus particulièrement à :

- Modifier la carte des grandes affectations du territoire apparaissant au plan d'urbanisme de manière à attribuer une affectation résidentielle rurale à un espace adjacent à la rue Saint-Charles ayant été reconnu comme un îlot déstructuré de la zone agricole dans le cadre de la décision à portée collective numéro 413400 rendue par la Commission de protection du territoire agricole du Québec le 4 janvier 2019;
- Modifier le règlement de lotissement de manière à revoir les dispositions particulières applicables aux zones résidentielles de faible densité en milieu agricole (Ra/a) correspondant à des îlots déstructurés de la zone agricole;
- Modifier le règlement de zonage de manière à apporter des ajustements aux normes particulières applicables à l'implantation de nouvelles résidences à l'intérieur des zones agricoles dynamiques (A), agroforestières (Af) et résidentielles de faible densité en milieu agricole (Ra/a);
- Modifier le plan de zonage en concordance avec la modification apportée à la carte des grandes affectations du territoire du plan d'urbanisme.

HOMMAGE AUX CITOYENS

SOYEZ FIERs DE VOTRE VILLE.
PORTNEUF, C'EST VOUS !

CITOYENNE DU MOIS

BRIGITTE BOUCHARD

Ce mois-ci, nous rendons hommage à Mme Brigitte Bouchard qui, normalement, n'aime pas parler de sa vie. Juste pour nous, elle accepte avec joie une petite entrevue en espérant que son histoire puisse donner courage ne serait-ce qu'à une seule personne.

Il y a 13 ans cette année, Brigitte, fleuriste, avait une vie normale et travaillait sans se soucier de ses maux de tête constants.

Un bon matin d'une journée de septembre, elle se rend chez la coiffeuse, puis au garage, et s'arrête au restaurant où elle ressent un malaise et demande à la serveuse de faire venir de l'aide.

Néant total.

Brigitte se réveille quelques heures plus tard à l'hôpital, ne sachant ce qui se passe. Impossible de se faire comprendre, les mots se mélangent...

On lui annonce qu'elle vient de faire un AVC sévère: elle est sous le choc. Brigitte est dans le déni et perd patience avec tout ce qui l'entoure.

Elle veut guérir là, tout de suite.

Après un mois à l'hôpital, Brigitte se retrouve au Centre François Charon de Québec pour trois mois de réhabilitation et poursuit son cheminement à l'Université dans une spécialisation où elle fait des d'exercices pour tout réapprendre.

L'épreuve est encore très difficile à accepter, mais Mme Bouchard, ne reculant devant rien, prend la décision de foncer et d'avancer. À la fin de son parcours, on lui annonce qu'elle a retrouvé seulement 68% de son langage, qu'elle ne lira plus et ne conduira plus jamais.

Bang! Un autre choc.

De retour à la maison, petit à petit, elle continue de faire tout ce qu'elle peut pour évoluer. Au travers quelques larmes, elle a besoin de toute son énergie pour apprendre deux mots seulement. Deux mots... elle est épuisée, mais a avancé!



Crédit photo: Suzanne Claveau

Malgré les difficultés, son conjoint tient le coup, ce qui est plutôt rare dans ces situations. Brigitte se sent privilégiée.

Aujourd'hui, grâce à son fort caractère et à son entêtement, (héritage de sa maman), Mme Bouchard est devenue une femme exemplaire.

Elle peut lire tous les livres qu'elle aime. Après trois essais, elle a reçu son permis de conduire et sa passion des fleurs, de la peinture, de la cuisine agrémentent ses journées. Début cinquantaine, elle désire toujours reprendre des cours pour continuer à améliorer son langage presque parfait.

Félicitations Brigitte, les citoyens de Portneuf sont fiers de vous compter parmi eux. Vous êtes un exemple de courage et de volonté!

Bonne chance pour la suite! En vous souhaitant une belle vie, à vous et à votre conjoint.

Suzanne Claveau

CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME

REG'ARTS PORTNEUF | QUELQUES 28 MOIS PLUS TARD...

UN RAPPEL

Historiquement, le développement de la Ville a été axé sur le volet industriel et, plus récemment, sur le volet récréotouristique, notamment l'offre en loisirs de plein air. Consciente de la richesse culturelle et patrimoniale latente sur le territoire et des initiatives et projets porteurs déjà bien ancrés dans le milieu, notamment ceux promus par Portneuf 1861, la SATRAP et d'autres intervenants, la Ville poursuivait l'objectif d'intégrer davantage les dimensions culturelles, patrimoniales et touristiques dans ses orientations et leviers de développement.

À l'automne 2017, la Ville faisait donc preuve d'un esprit visionnaire en promulguant sa politique culturelle, au terme d'une démarche pilotée par Mme Karine St-Arnaud, alors conseillère municipale. Ensuite, la Ville a soutenu la mise en place d'un comité culturel permettant de faire vivre cette politique et se doter rapidement d'un plan d'action. Dans l'objectif de dynamiser cette démarche, le comité a été rapidement succédé par un OBNL, en l'occurrence Reg'Arts Portneuf. La création de cet organisme permettait entre autres d'agir avec une plus grande autonomie, d'accélérer le passage à l'action et d'accéder à des sources de financement inaccessibles aux structures municipales.

LES RÉALISATIONS

Reg'Arts Portneuf a été créé fin août 2018 et a réalisé, depuis sa création, un ensemble de projets :

- Optique Portneuf, 36 grandes photos éclairées sur le quai;
- Hommage aux Bâisseurs (2 éditions), événements reconnaissant la contribution d'entreprises au développement de la Ville;
- Clic'Ado, une initiation à la photographie associée à la découverte du patrimoine de la Ville offerte aux jeunes de 12 à 17 ans;
- Coup d'œil, une visite industrielle annuelle pour les enfants de 5^e et de 6^e année permettant de connaître les entreprises de leur milieu.



Le Relais Touristique

À ces projets se sont ajoutés un relais touristique à la Halte de la Côte du Ministre et un ensemble de 4 boîtes de lectures, en partie construites, qui seront installées en juin prochain.

Ces projets se sont réalisés grâce aux contributions financières et en biens et services totalisant 69 255\$ provenant entre autres du Fonds Alcoa, de Desjardins, de la MRC et d'entreprises de la municipalité : Mecanarc, Freneco, Frenette & Frères, MPI. À ce montant, s'ajoute une contribution de la Ville de Portneuf de 10 000\$ et le support de ses services des Travaux publics et des Loisirs.

À cette aide financière indispensable, doit être comptabilisée une participation bénévole tout aussi indispensable, laquelle demeure dans l'ombre et dont l'unique reconnaissance s'avère très souvent le seul sentiment d'être utile.

ET ENSUITE...

Si l'activité physique conditionne la santé corporelle, la vie culturelle s'avère fondamentale à la santé mentale. Reg'Arts Portneuf entend, par ses projets, susciter fierté et appartenance chez chacun d'entre nous. Il est grand temps que les villes voisines soient, à leur tour, charmées par les beautés que nous avons à offrir.

Dans un prochain article, nous ferons le point sur nos projets en devenir...



Hommage aux bâtisseurs 2018

**Pierre Choquette, président
Reg'Arts Portneuf**

Crédit photos: Pierre Choquette

SPORTS, LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS

LOCAL DES JEUNES DE PORTNEUF POSTE À COMBLER: ANIMATEUR(TRICE)-INTERVENANT(E)



DESCRIPTION DU POSTE

En travaillant de pair avec l'équipe de travail ainsi que la Ville de Portneuf, l'animateur-intervenant joue le rôle de pivot dans la participation des jeunes entre 10 et 17 ans.

PRINCIPALES TÂCHES

- Organiser des activités et sorties (ateliers de cuisine, photographie, soirées cinéma, sorties au restaurant, etc.);
- Intervenir auprès des adolescents;
- Prôner la réduction des méfaits;
- Accompagner les jeunes dans les différentes étapes de leur vie (emploi, scolarité, vie amoureuse, etc.);
- Participer aux jeux et activités selon leurs préférences du moment;
- Se joindre à l'équipe de bénévoles dans le cadre d'événements festifs;

EXIGENCES

- Être âgé de 18 ans et plus;
- Avoir complété une formation ou être étudiant en relation d'aide (TES, TTS, TS, certificat en toxicomanie ou en criminologie et autres);

- Faire preuve d'habiletés relationnelles adéquates;
- Être autonome et organisé;
- Avoir de bonnes capacités d'adaptation;
- Connaissances générales sur les problématiques relatives à la consommation, la sexualité, les organismes œuvrant dans ces domaines, etc.;
- Transmettre les valeurs de bénévolat, de non-jugement et de respect.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Les heures d'ouverture du local sont les jeudis (18h00-21h30), vendredis et samedis (18h30-22h30).
- Chaque employé est tenu de travailler un minimum d'un soir par semaine. L'horaire est fait en équipe lors des réunions mensuelles.
- Salaire de 14\$/h.

Envoie ton CV par courriel au ldjportneuf@hotmail.com et nous te convoquerons en entrevue si ta candidature est retenue.

**Local des jeunes de Portneuf,
500, rue Notre-Dame, Portneuf, G0A 2Y0**

OFFRE D'EMPLOI | CAMP DE JOUR ANIMATEUR(TRICE)

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du coordonnateur(trice) de camp de jour, l'animateur(trice) est en charge d'un groupe d'une dizaine de jeunes tout au long de l'été. La personne titulaire de ce poste assure la planification et l'animation d'une programmation estivale adaptée à son groupe d'âge avec un coéquipier et participe à la bonne dynamique du camp et à la thématique estivale.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Supervise, encadre et assure la sécurité en permanence d'un groupe de jeunes âgés entre 4 et 11 ans;

- Planifie, organise et anime les activités destinées à son groupe conformément aux programmes et orientations du camp;
- Veille à la bonne dynamique du camp et participe à la création et à l'animation de la thématique estivale avec l'équipe d'animation;
- Participe aux réunions d'équipe;
- Applique les programmes et méthodes prescrites au camp (cadre de référence, Tremplin Santé, Programme de renforcement des comportements positifs, etc.);
- Participe au bon déroulement des activités du camp de jour.

QUALITÉS REQUISES

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Être une personne dynamique, sociable, responsable et entreprenante;
- Faire preuve de débrouillardise et d'imagination;
- Savoir travailler en équipe ou être ouvert à l'apprendre;
- Aimer les enfants et avoir à cœur leur développement et leur bien-être.

Avoir de l'expérience en animation ou étudier dans un domaine connexe est un atout.

CONDITIONS DIVERSES

- Horaire de 36 heures par semaine pendant 9 semaines du 15 juin au 14 août 2020.
- *Les heures de travail peuvent varier en fonction du nombre d'usagers inscrits.
- Le salaire offert est selon l'échelle salariale en vigueur en fonction de l'année d'ancienneté des employés.

La Ville de Portneuf

OFFRE D'EMPLOI | CAMP DE JOUR ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du coordonnateur(trice) du camp, la personne titulaire de ce poste agit à titre de personne ressource pour l'ensemble du personnel du camp afin de les soutenir et de les outiller dans l'intervention auprès d'enfants éprouvant des difficultés d'adaptation (déficience physique ou intellectuelle, troubles ou problèmes de comportement). Il contribue à créer un climat de confiance afin de faciliter l'intégration d'enfants éprouvant des difficultés d'adaptation.

PRINCIPALES TÂCHES

- Accompagne les groupes plus turbulents;
- Soutient, accompagne et outille les animateurs dans leurs interventions auprès d'enfants ciblés;
- Forme les animateurs et les enfants concernant le programme de soutien aux comportements positifs et participe à l'implantation du programme;
- Gère les situations nécessitant une intervention plus poussée et demandant des connaissances spécifiques en interventions;
- Participe aux réunions d'équipe à titre de personne ressource en transmettant des trucs et conseils aux employés par rapport à des situations spécifiques ou des sujets ciblés;
- Conseille le coordonnateur ou la coordonnatrice, à sa demande, dans l'intervention auprès d'animateurs;
- Accomplit toute autre tâche jugée pertinente par lui ou par son supérieur immédiat dans le cadre de son travail.

QUALITÉS REQUISES

- Avoir le sens de l'autonomie et des responsabilités;
- Être proactif et entreprenant;
- Avoir de la facilité à entrer en contact avec les enfants;
- Avoir de la facilité à communiquer et avoir une bonne capacité d'écoute;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve de jugement et d'analyse;
- Être apte à gérer des situations de crises;
- Être en cours de formation ou détenir un diplôme en technique de travail social, technique d'éducation spécialisée, en travail social, en psychoéducation ou tout autre domaine en lien avec l'emploi.

Avoir de l'expérience reliée à l'emploi est un atout.

CONDITIONS DIVERSES

- Horaire de 36 heures par semaine pendant 9 semaines du 15 juin au 14 août 2020.
- *Les heures de travail peuvent varier en fonction du nombre d'usagers inscrits.
- Le salaire offert est selon l'échelle salariale en vigueur en fonction de l'année d'ancienneté des employés.

La Ville de Portneuf

OFFRE D'EMPLOI | CAMP DE JOUR COORDONNATEUR(TRICE)

DESCRIPTION DU POSTE

La personne attitrée à ce poste est responsable de coordonner l'ensemble des activités du camp de jour et de veiller au bon déroulement de celles-ci. Elle assure et contrôle la qualité des services offerts aux participants et aux parents.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

Sous la supervision de la directrice du Service des loisirs, la personne attitrée à ce poste effectue notamment les tâches suivantes :

- Planifie et supervise l'ensemble des activités du camp de jour incluant les activités régulières, les activités spéciales, les sorties, les programmes (cadre de référence, Tremplin Santé et Programme de soutien aux comportements positifs), le service de garde, la formation des employés, etc.;
- Participe au recrutement des usagers et du personnel du camp;
- Supervise, dirige et encadre le personnel d'animation, l'éducateur spécialisé et l'animateur un pour un (s'il y a lieu);
- Est responsable de la sécurité des usagers et du personnel dans le cadre des activités du camp;
- Produit et diffuse les communications du camp;
- Gère les conflits à l'interne (autant concernant les enfants que le personnel);
- Gère et administre le budget du camp de jour et procède aux achats et réservations pour le camp conformément aux recommandations de son supérieur;
- Effectue toute autre tâche jugée pertinente au bon déroulement des activités du camp.

QUALITÉS REQUISES

- Être âgé de 18 ans et plus;
- Être en cours de formation (collégiale ou universitaire) dans un domaine lié aux fonctions;
- Être responsable et avoir le sens de l'organisation;
- Avoir du tact et de la diplomatie dans les relations professionnelles et interpersonnelles;
- Avoir le sens de l'initiative, de la débrouillardise et du jugement;

- Habiletés à travailler en équipe;
- Posséder une bonne maîtrise des outils informatiques (suite office, Internet, Facebook, etc.);
- Posséder un permis de conduire et un moyen de transport.

Avoir de l'expérience en animation et en coordination dans un camp est un atout.

CONDITIONS DIVERSES

- Poste saisonnier, temps plein du 15 juin au 13 août 2020 + 1 semaine 1/2 répartie à la convenance de l'employé pour la planification et l'évaluation du camp;
- Nombre d'heures par semaine : 40 heures;
- Rémunération selon la politique salariale en vigueur en fonction des années d'ancienneté de l'employé.

La Ville de Portneuf

POUR POSTULER

Pour tous les emplois disponibles au Camp de jour et au Camp ados, veuillez faire parvenir votre CV **avant le vendredi 21 février 2020** à midi, à l'attention de madame Anaïs Jardon, directrice du Service des loisirs, en spécifiant le poste pour lequel vous postulez.

Par courriel: loisirs@villedeportneuf.com

En personne: 297, 1^{re} Avenue, Portneuf



OFFRE D'EMPLOI | CAMP ADOS ANIMATEUR(TRICE)-INTERVENANT(E)

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision de la directrice du Service des loisirs, l'animateur(trice)-intervenant(e) accompagne un groupe de jeunes âgés entre 12 et 15 ans dans la mise en place et dans la réalisation d'un projet d'entrepreneuriat collectif à l'été 2020.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

- Participe au recrutement des participants et à la planification estivale du camp;
- Accompagne un groupe de jeunes âgés entre 12 et 15 ans dans la mise en place de leur projet d'entrepreneuriat collectif (coop de travail maison);
- Assure la formation des jeunes en ce qui a trait à l'entrepreneuriat collectif;
- Veille à la bonne dynamique au sein du camp et intervient en cas de besoin pour ramener les règlements et objectifs décidés en groupe;
- Agit à titre de personne ressource et d'accompagnateur dans la réalisation des activités quotidiennes et dans l'atteinte des objectifs de l'été;
- Motive, encourage et aide les jeunes dans leur projet;
- Assure, avec son coéquipier, la bonne gestion du camp ados et de ses activités;
- Intervient auprès des jeunes en cas de nécessité;
- Effectue toute autre tâche contribuant au bon déroulement des activités du camp.

QUALITÉS REQUISES :

- Être âgé de 17 ans et plus;
- Être une personne mature, autonome et responsable;
- Avoir le sens de l'organisation et avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve de débrouillardise et d'imagination;
- Détenir un diplôme ou être en cours de formation au collégial (DEC) ou à l'université (BAC) en éducation spécialisée, travail social, psychoéducation ou autres domaines connexes;
- Avoir un permis de conduire et une voiture afin de conduire les jeunes sur leur lieu de travail;

- Avoir une connaissance de l'entrepreneuriat collectif est un atout;
- Avoir de l'expérience en intervention avec la clientèle 11-15 ans est un atout;
- Détenir un permis 5B est un atout.

CONDITIONS DIVERSES :

- Horaire de 37,5 heures par semaine pendant 9 semaines du 22 juin au 14 août 2020 en plus d'une semaine de préparation réalisée à la convenance des employés. *Les heures de travail peuvent varier en fonction du nombre d'utilisateurs inscrits.
- Le salaire offert est selon l'échelle salariale en vigueur en fonction de l'année d'ancienneté des employés.

Pour savoir en quoi consiste le Camp ados de Portneuf, rendez-vous au www.villedeportneuf.com dans la section « Loisirs et culture » et « Camp ados », vous y trouverez toutes les informations à ce sujet.

La Ville de Portneuf

SAINT-VALENTIN FADOQ DE LA JOIE DE PORTNEUF

En ce début d'année, je voudrais en mon nom et celui des membres du conseil, offrir à tous nos membres nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'amour pour cette nouvelle année qui commence.

Je vous invite à venir souligner avec nous la Saint-Valentin par un dîner qui aura lieu **mardi, le 11 février, à 11h30** à la salle des Chevaliers de Colomb, au coût de 15\$.

Au menu: lasagne et salade

S.V.P. **réservez avant le 6 février** à Betty Jess au 418 286-6134 ou à Thérèse Roy au 418 285-3817.

Au plaisir de vous voir !

Louissette Roy, présidente

DATES D'INSCRIPTION POUR LES ACTIVITÉS ESTIVALES

SOCCER

Inscription du 21 au 28 février 2020 midi

Information à venir à soccerriverains.com ou à FACEBOOK "Association de Soccer Les Riverains"

DEK HOCKEY

Inscription du 21 au 28 février 2020 midi

Information à venir à dekhockeyportneuf.com ou à FACEBOOK "Dek Hockey Portneuf"

BASEBALL

Inscription du 17 au 28 février 2020 midi

Information à venir à baseballindiens.com ou à FACEBOOK "Club de baseball Les Indiens"

CAMP DE JOUR

Inscription du 16 au 27 mars 2020

Information à venir dans le prochain journal municipal, à villedeportneuf.com et à FACEBOOK "Les Loisirs de la Ville de Portneuf"

INFORMATION GÉNÉRALE: SERVICE DES LOISIRS

418 286-3844 #28, FACEBOOK "Les loisirs de la Ville de Portneuf" et www.villedeportneuf.com

CENTRE SKI-NEUF

Ouvert chaque jour de 9h00 à 16h30 pendant toute la saison de ski!

Lieu: 451, boulevard Gauthier, Portneuf

ACTIVITÉS ET SERVICES DISPONIBLES :

- 20 km de sentiers de ski de randonnée de niveaux facile et intermédiaire, 9 km de sentiers pédestres damés, 5 km de sentiers de raquette.
- **Sorties Clair de lune guidées** à la marche, les 8 février et 7 mars 2020. Départ à 20h00 du centre des loisirs (451, boulevard Gauthier).
- **Marche aux flambeaux** organisée dans le cadre de la Fête de l'hiver, le 22 février 2020. Départ du centre des loisirs à 19h00.

Les sorties sont **gratuites**, aucune inscription requise.

INFORMATION ET COORDONNÉES:

Pour connaître les conditions des sentiers, rendez-vous à www.villedeportneuf.com dans la section « Loisirs et culture » et « Conditions des sentiers » et suivez-nous sur la page Facebook « Centre Ski-Neuf ».



Pour joindre un préposé sur les heures d'ouverture du centre des loisirs, composez le 418 286-6966.

HORAIRE DU CENTRE DES LOISIRS HIVER 2020

Régulier :

Journée/période	AM	PM	SOIR
Dimanche	FERMÉ	12h00 à 17h00	18h00 à 21h00
Lundi au jeudi	FERMÉ	FERMÉ	18h00 à 21h00
Vendredi	FERMÉ	FERMÉ	18h00 à 22h00
Samedi	FERMÉ	12h00 à 17h00	18h00 à 22h00

*L'horaire régulier prend fin lorsque les infrastructures de loisirs hivernales ferment (patinoire et sentiers de ski, marche et raquette). L'information à cet effet paraîtra sur la page FACEBOOK *Les loisirs de la Ville de Portneuf* et sur le site internet villedeportneuf.com.

*** MODIFICATION À L'HORAIRE ***

Journées pédagogiques et semaine de relâche scolaire :

Journée/période	AM	PM	SOIR
24 janvier	10h00 à 12h00	12h00 à 17h00	18h00 à 22h00
6 et 7 février	10h00 à 12h00	12h00 à 17h00	18h00 à 22h00
2 au 6 mars	10h00 à 12h00	12h00 à 17h00	18h00 à 22h00

DIVERS



QUESTIONNAIRE POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILLE ET AÎNÉS

La Ville de Portneuf travaille à la mise à jour sa politique famille et aînés qui avait été adoptée en 2013. Aussi, afin de concevoir un nouveau plan d'action prenant en considération l'ensemble des besoins et intérêts actuels et futurs des familles et des aînés, nous vous invitons à compléter le présent questionnaire. Afin de nourrir votre réflexion, vous pouvez consulter le bilan de la politique familiale MADA de 2013 sur le site Internet de la ville dans la section *Nouvelles et actualités* (<http://villedeportneuf.com/nouvelle/refonte-politique-famille-et-aines>).

Le comité famille et aînés vous remercie de prendre le temps de compléter ce questionnaire. Un seul sondage par citoyen ou par famille peut être complété. Des questionnaires supplémentaires sont disponibles au bureau municipal ou sur le site internet de la Ville à www.villedeportneuf.com.

Les questionnaires complétés doivent être retournés au plus tard le 6 mars 2020 aux endroits suivants :

- ✓ En personne : À l'hôtel de ville de Portneuf
- ✓ Par la poste : Att : Comité famille et aînés : 297, 1re Avenue, Portneuf (QC). G0A 2Y0
- ✓ Par courriel : numérisé, à l'adresse suivante : loisirs@villedeportneuf.com.
- ✓ Pour information : veuillez communiquer avec Mme Anaïs Jardon, directrice du service des loisirs au 418 286-3844 #28.

VOTRE OPINION EST IMPORTANTE!

Vous pouvez également compléter le questionnaire en ligne sur le [site Internet de la Ville](http://villedeportneuf.com). Ce dernier sera également diffusé sur la page Facebook « Les loisirs de la ville de Portneuf ».

PROFIL DE VOTRE FAMILLE

1. Nombre et âge des personnes de votre domicile (en vous incluant)

Âge de la personne qui complète le questionnaire : ____

Nombre de personnes : ____

Nombre de personnes par groupe d'âge :

0-5 ans : ____ 6-12 ans : ____ 13-17 ans : ____ 18-24 ans : ____

25-34 ans : ____ 35-44 ans : ____ 45-54 ans : ____ 55-64 ans : ____

65-74 ans : ____ 75 ans et + : ____

☐ Cochez ici, si vous avez complété ce sondage en collaboration avec un ou plusieurs membres de votre famille. Dites-nous lesquels : _____

2. Type de famille

- ☐ 2 conjoints sans enfants
- ☐ 2 conjoints avec enfant (s)
- ☐ Monoparentale
- ☐ Personne vivant seule
- ☐ Autre (s) : _____

ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATIONS :

3. Parmi les moyens de communication utilisés par la Ville pour vous informer, lesquels consultez-vous?

- ☐ Journal municipal
- ☐ Courrier de Portneuf
- ☐ Babillards
- ☐ Bouche à oreille
- ☐ Site Internet de la ville
- ☐ InfoPortneuf (électronique)
- ☐ Aucun
- ☐ Autres : _____

4. Comment faites-vous connaître à la Ville vos idées et vos préoccupations (plusieurs choix possibles)?

- ☐ Par l'entremise des élus municipaux
- ☐ Par l'entremise des employés municipaux
- ☐ Lors des séances du conseil municipal
- ☐ Je ne les fais pas connaître
- ☐ Par courriel
- ☐ Via Facebook
- ☐ Par téléphone
- ☐ Autres : _____

5. Quel est votre degré de satisfaction concernant les services suivants offerts par la Ville? Cochez la case qui représente votre niveau d'appréciation.

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Ne sait pas
Le suivi et le traitement des dossiers par le conseil municipal	☐	☐	☐	☐	☐
Heures d'ouverture au public de l'hôtel de ville	☐	☐	☐	☐	☐
Les services offerts par le personnel administratif municipal (direction générale, trésorerie, greffe, urbanisme, accueil et information, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐

Dans le cas où vous êtes insatisfait ou très insatisfait d'un élément, SVP, nous mentionner pourquoi :

AMÉNAGEMENT, HABITATION ET TRANSPORT

6. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous aimez vivre à Portneuf?

- ☐ Natif de la Ville
- ☐ Qualité de vie
- ☐ Autre (s) : _____
- ☐ Emploi
- ☐ Services municipaux
- ☐ Prix des maisons
- ☐ Sécurité

Expliquez : _____

7. Lesquelles de ces infrastructures municipales ou lieux publics (gérés par la Ville ou un organisme partenaire) fréquentez-vous ou utilisez-vous (ou des membres de votre famille)?

- ☐ Hôtel de Ville
- ☐ OTJ (centre des loisirs)
- ☐ Carrefour municipal
- ☐ Piste cyclable sur route (près du fleuve)
- ☐ Glissade (vis-à-vis terrains de soccer)
- ☐ Patinoire (OTJ)
- ☐ Terrains de soccer
- ☐ Parc des Générations
- ☐ Parcs des Berges
- ☐ Terrain de balle
- ☐ Sentiers Récréatifs (vélo de montagne, randonnée pédestre/marche)
- ☐ Quai et Marina
- ☐ Centre Ski-Neuf (ski de fond, marche, raquettes)
- ☐ Glissade (OTJ)
- ☐ Parc des Ancêtres
- ☐ Parc des jeux d'eau
- ☐ Sentier de glace (OTJ)
- ☐ Forêt Nourricière
- ☐ Terrains de tennis nord
- ☐ Terrains de tennis sud
- ☐ Centre de Dekhockey

8. Quel est votre degré de satisfaction concernant les services suivants offerts par la Ville ou des organismes partenaires? Cochez la case qui représente votre niveau d'appréciation.

	Très insatisfait	Satisfait	Très Insatisfait	insatisfait	Ne sait pas
Services généraux du service des travaux publics	☐	☐	☐	☐	☐
Accès à des espaces verts, parcs et sentiers	☐	☐	☐	☐	☐
Quantité et qualité des parcs et espaces verts	☐	☐	☐	☐	☐
Entretien des espaces verts et des parcs	☐	☐	☐	☐	☐
Aménagement général des lieux publics (bancs, tables, poubelles, éclairage, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐
Embellissement et mise en valeur des paysages	☐	☐	☐	☐	☐

Dans le cas où vous êtes insatisfait ou très insatisfait d'un élément, SVP, nous mentionner pourquoi :

9. Avez-vous des suggestions ou commentaires en ce qui concerne l'aménagement, l'habitation, l'entretien et le transport sur le territoire de la Ville?

LOISIRS, SPORTS ET CULTURE :

10. Quel est votre niveau d'appréciation des différentes activités et événements offerts dans la ville?

	Très apprécié	Apprécié	Peu apprécié	Ne participe pas
Fête Nationale (23 juin)	☐	☐	☐	☐
Fête Nationale (24 juin)	☐	☐	☐	☐
Journée d'activités familiale (fin août)	☐	☐	☐	☐
Journées de la culture (fin septembre)	☐	☐	☐	☐
Fête de l'Halloween (fin octobre)	☐	☐	☐	☐
Festival des Tambours (novembre)	☐	☐	☐	☐
Noël des enfants (décembre)	☐	☐	☐	☐
Festival de la Banquise (janvier)	☐	☐	☐	☐
Fête de l'hiver (février)	☐	☐	☐	☐
Soirée hommage aux bénévoles (mars)	☐	☐	☐	☐
Soirée d'accueil des nouveaux arrivants	☐	☐	☐	☐

Dans le cas où vous appréciez peu ou n'appréciez pas une activité ou un événement, SVP, nous indiquer pourquoi :

11. Avez-vous des propositions constructives concernant ces activités et événements organisés dans la ville?

12. Où pratiquez-vous vos principales activités de loisirs en famille?

- ☐ Dans la Ville de Portneuf
- ☐ Dans une autre ville de la MRC. Laquelle ou lesquelles et pourquoi?
- ☐ À l'extérieur de la MRC de Portneuf. Laquelle ou lesquelles et pourquoi?

13. Nommez et classez les 3 principaux freins à la participation des membres de votre famille aux activités et loisirs offerts par la Ville (1 étant le plus important)?

- ☐ Manque de disponibilité (ex. peu de temps libre)
- ☐ Conflit d'horaire avec le travail ou d'autres responsabilités
- ☐ Capacité financière (ex. coûts d'inscription trop élevés, mesures financières incitatives insuffisantes pour les familles plus nombreuses, etc.)
- ☐ Problème de transport entre le domicile et le site des activités
- ☐ Problème d'accès (ex. pour les personnes à mobilité réduite)
- ☐ Locaux inadéquats
- ☐ Qualité inadéquate ou mal adaptée du service aux citoyens en lien avec les inscriptions et/ou du choix du personnel en charge des activités
- ☐ Nombre insuffisant de places disponibles
- ☐ Démarrage des cours parfois incertain (ex. nombre d'inscriptions insuffisant)
- ☐ Absence de service de garde pendant les cours
- ☐ Autre (s) :

14. Quelles mesures pourraient être mises en place par la Ville afin d'améliorer la qualité du temps que vous consacrez aux loisirs familiaux?

15. Par rapport à l'offre générale en loisirs, indiquez votre degré de satisfaction

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Ne sait pas
Services généraux du service des loisirs	☐	☐	☐	☐	☐
Programmation annuelle des activités et cours	☐	☐	☐	☐	☐
Programmation spécifique à la famille	☐	☐	☐	☐	☐
Programmation spécifique aux aînés	☐	☐	☐	☐	☐
Programmation culturelle et événementielle	☐	☐	☐	☐	☐
Qualité de l'information sur les activités et services et moyens de communication utilisés	☐	☐	☐	☐	☐
Tarification des activités et services	☐	☐	☐	☐	☐
Service de loisirs :					
☞ Les bibliothèques et l'heure du conte	☐	☐	☐	☐	☐
☞ Parc récréonautique	☐	☐	☐	☐	☐
☞ La voie cyclable près du fleuve	☐	☐	☐	☐	☐
☞ Les terrains de pétanque	☐	☐	☐	☐	☐
☞ Les terrains de tennis	☐	☐	☐	☐	☐
☞ Centre Ski-Neuf (ski de fond, marche et raquette)	☐	☐	☐	☐	☐
☞ Le terrain de balle	☐	☐	☐	☐	☐
☞ Les terrains de soccer	☐	☐	☐	☐	☐
☞ Les jeux d'eau	☐	☐	☐	☐	☐
☞ Les parcs pour enfants	☐	☐	☐	☐	☐
☞ Le camp de jour estival	☐	☐	☐	☐	☐
☞ Le « skate-parc »	☐	☐	☐	☐	☐
☞ Sentiers récréatifs (vélo de montagne, marche et pumtrack)	☐	☐	☐	☐	☐

Dans le cas où vous êtes insatisfait ou très insatisfait d'un élément, SVP, nous mentionner pourquoi : _____

16. Avez-vous des suggestions et commentaires en ce qui concerne les loisirs, les sports et les activités culturelles par la Ville de Portneuf et ses partenaires?

SANTÉ ET SÉCURITÉ :

17. Quel est votre degré de satisfaction par rapport aux services suivants :

	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Ne sait pas
Services généraux du service incendie	☐	☐	☐	☐	☐
Sécurité dans les lieux publics	☐	☐	☐	☐	☐
Sécurité des voies publiques (ex. signalisation, vitesse, entretien, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐

Dans le cas où vous êtes insatisfait ou très insatisfait d'un élément, SVP, nous mentionner pourquoi : _____

18. Pensez-vous qu'une ou des mesures pourraient être mises en place afin de favoriser le déplacement actif et améliorer la sécurité dans le cadre de vos déplacements dans la Ville (marche, vélo, etc.)?, Si oui, laquelle ou lesquelles?:

19. Selon vous, l'accès à des services de santé de proximité est-il un enjeu auquel la Ville devrait s'attarder, bien que ses moyens d'action soient limités dans ce domaine?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pourquoi et comment ? _____

20. Avez-vous des propositions constructives concernant la santé et la sécurité dans votre ville?

ÉDUCATION ET ENFANCE :

21. Si vous avez des enfants âgés de 0 à 12 ans, utilisez-vous un ou des services de garde situé sur le territoire de la ville?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, quel(s) type(s) de service?

- ☐ Garderie en milieu familial subventionnée
- ☐ Garderie privée
- ☐ CPE
- ☐ Gardien(ne) salarié(e) à la maison
- ☐ Garderie en milieu scolaire
- ☐ Service de garde du camp de jour (estival)
- ☐ Autres : _____

Si non, êtes-vous en attente d'une place? ☐ Oui ☐ non

Si oui, quels sont vos besoins particuliers : _____

Pensez-vous que la Ville peut jouer un rôle dans ce domaine?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, de quelle manière? _____

PROMOTION ET ACCUEIL DE NOUVELLES FAMILLES :

22. Êtes-vous nouveaux résidents (locataire ou propriétaire) établis à Portneuf dans les 5 dernières années?

☐ Oui ☐ Non

Si « oui », considérez-vous avoir été bien accueillis lors de votre arrivée dans la ville?

☐ Oui ☐ Non

23. Recommanderiez-vous votre ville comme milieu de vie favorable pour l'établissement d'une famille?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi? _____

24. Recommanderiez-vous votre ville comme milieu de vie favorable pour l'établissement de personnes âgées ou retraitées?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi? _____

25. Avez-vous des propositions constructives concernant :

- 1) Le rôle de la Ville en lien avec l'accueil, l'intégration et l'attraction des nouveaux arrivants et des familles?
-
- 2) Le rôle de la Ville en lien avec la rétention des familles, des personnes retraitées et des aînés?
-

ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU MILIEU :

26. Saviez-vous qu'il existe dans votre Ville de nombreuses mesures, politiques et incitatifs en faveur des familles et des aînés? Connaissez-vous ceux-ci?

	Oui	Non
Nomination d'un(e) élu(e) responsable des questions familiales	☐	☐
Existence de 40 logements (HLM) pour personnes en situation de faible revenu	☐	☐
Existence d'une résidence privée pouvant accueillir 10 personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie	☐	☐
Existence d'une coopérative de solidarité permettant de loger des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie (26 logements)	☐	☐
Existence de +/- 60 places subventionnées en service de garde en milieu familial.	☐	☐
Existence d'un service de garde en milieu scolaire	☐	☐
Espaces de stationnement gratuits offerts à l'hôtel de ville et dédiés au covoiturage	☐	☐
Service de transport adapté (Corporation de transport régional de Portneuf - CTRP)	☐	☐
Transport collectif vers Québec par autobus, du lundi au vendredi (CTRP)	☐	☐
Service de dépôt pour les piles domestiques à l'hôtel de ville et dépôt de feuilles, branches, peinture et aérosol, piles domestiques, batteries de véhicules, huile à moteur, filtres à huile à moteur, pneus, fer et métaux, néons et plus encore au garage municipal	☐	☐
Existence d'un Local des jeunes (pour les jeunes âgés entre 10 et 17 ans)	☐	☐
Programme permettant d'offrir aux personnes en situation de faible revenu la possibilité de participer à des activités de loisirs (Accès loisirs)	☐	☐
Politique municipale de remboursement pour les activités n'étant pas desservies sur le territoire de la ville de Portneuf, jusqu'à concurrence de 200\$ par année par résident	☐	☐
Politique municipale de remboursement des couches lavables qui vise à rembourser 50% du coût de l'acquisition des de couches lavables, jusqu'à concurrence de 200\$ par année	☐	☐

27. Avez-vous des idées d'actions ou de projets qui permettraient de développer le sentiment d'appartenance des citoyens envers la Ville de Portneuf?

28. Nous aimerions connaître les 5 objectifs que vous jugez les plus importants pour les familles et les aînés et dont la politique familiale devrait tenir compte en priorité. Parmi les choix ci-dessous, indiquez vos 5 priorités en indiquant les chiffres de 1 à 5 (1 étant le plus important et 5 le moins important).

Activités intergénérationnelles	☐	Sécurité dans les lieux publics	☐
Transport général et transport actif	☐	Maintien à domicile des aînés	☐
Partenariats actifs avec les institutions scolaires et services de garde	☐	Développement du sentiment d'appartenance des jeunes envers leur milieu	☐
Protection de l'environnement et le développement durable	☐	Mise en valeur de notre milieu et de ses attraits naturels distinctifs	☐
Accessibilité de l'information qui concerne les familles et les aînés	☐	Amélioration continue de l'offre en loisirs, sports et culture	☐
Développement et entretien des infrastructures sportives et de plein air	☐	Améliorer l'offre et les infrastructures culturelles	☐
Favoriser l'accès universel des citoyens aux services et activités de loisirs	☐	Favoriser l'engagement et la participation citoyenne à la vie communautaire	☐
Faciliter l'accès à des services de santé	☐	Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants	☐
Favoriser le développement économique, commercial et industriel	☐		
Autre (s) pistes (s) d'action :			

29. Saviez-vous que la Ville de Portneuf est dans une démarche de développement durable depuis plus de 5 ans (villedeportneuf.com/ville/developpement-durable-milieu-de-vie) ?

☐ Oui ☐ Non

30. Quel degré d'importance accordez-vous à la protection de l'environnement et au développement durable dans votre milieu de vie?

☐ Très important ☐ Important ☐ Peu important ☐ Pas important

31. De façon générale, quel est votre degré de satisfaction par rapport à l'intégration des préoccupations environnementales dans les projets municipaux?

☐ Très satisfait ☐ Satisfait ☐ Insatisfait ☐ Très insatisfait ☐ Ne sait pas

32. Avez-vous des propositions constructives concernant l'environnement et le développement durable du territoire et de votre milieu de vie?

VIE COMMUNAUTAIRE ET ASSOCIATIVE :

33. Comment trouvez-vous la vie communautaire et associative dans votre ville (comités, organismes, bénévolat, activités, événements, etc.)?

☐ Très dynamique

☐ Dynamique

☐ Peu dynamique

☐ Je n'ai pas d'opinion sur le sujet

Vous impliquez-vous personnellement? Si oui, au sein de quel(s) organisme(s), activité(s) ou événement(s)?

34. Selon vous, quelles mesures pourraient être mises en place par la Ville ou ses partenaires afin de favoriser davantage la vie communautaire et associative sur le territoire de la Ville?

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

35. Avez-vous des propositions constructives concernant l'emploi et le développement économique dans votre ville?

36. Dans le cadre de la mise à jour du plan d'action découlant de la politique famille et aînés, quelles seraient, selon vous, les 5 principales mesures ou actions concrètes à prioriser dans un horizon maximal de 3 à 5 ans?

1)

2)

3)

4)

5)

*Les personnes à mobilité réduite sont incluses dans les termes *famille et aînés* et sont considérées dans le présent questionnaire ainsi que dans la mise à jour de la politique.

La Ville de Portneuf et le comité famille et aînés vous remercient chaleureusement d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire!

DES ORGANISMES SONT PRÉSENTS DANS LA RÉGION POUR VOUS OFFRIR DIFFÉRENTS SERVICES, LES CONNAISSEZ-VOUS?

LA CORPORATION DE TRANSPORT RÉGIONAL DE PORTNEUF

La Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP), a pour mission d'œuvrer à développer l'offre en transport collectif sur le territoire de la MRC de Portneuf, les objectifs étant basés sur les besoins de transport signifiés auprès de la CTRP.

Une **navette journalière**, faisant le trajet de Portneuf à Québec, est disponible au coût de 4,25\$ (déplacement simple), 115,00\$ (laissez-passer mensuel régulier) et 58,00\$ (laissez-passer mensuel étudiant). La navette passe à Portneuf à 6h37 le matin pour se rendre à Québec et revient à 18h03 du lundi au vendredi.

Une **navette Or** pour les aînés est également disponible pour un service de transport collectif intermunicipal et interrégional. La navette Or offre trois parcours desservant chacun 4 à 6 municipalités et Québec; le départ se fait en matinée, avec un retour en fin d'après-midi. Le service est personnalisé et courtois avec aide à l'embarquement et au débarquement. Le tarif est de 4,25\$ (déplacement simple). Les places sont limitées: réservations requises. Horaire disponible sur le site de la corporation de transport.

Un **transport adapté pour les personnes handicapées** est offert: parcours et horaires préétablis, du lundi au samedi. Détails sur le site Internet de la corporation de transport.

Un **service de covoiturage** est offert. Le service gratuit permet de mettre en lien des conducteurs et des passagers ayant un trajet et un horaire similaires. De nombreuses possibilités sont actuellement offertes. N'hésitez pas à vous inscrire, c'est gratuit !

Autres services disponibles: Transport avec les sièges vacants sur les itinéraires empruntés par les transports adapté et scolaire de Portneuf. Vous devez contacter la corporation au moins 24 heures à l'avance. La réservation est obligatoire. Les possibilités se limitent aux trajets disponibles. Vous devez vous prémunir d'un billet au coût de 4,25\$ par déplacement simple.

Coordonnées de la corporation de transport :

111-2, Route des Pionniers, Saint-Raymond (QC) G3L 2A8
Téléphone : 418 337-3686, Sans frais : 1 877 329-3686
Télécopieur : 418 337-3686
Courriel : info@transportportneuf.com
Site internet : www.transportportneuf.com

LE PROGRAMME PAIR

Le programme Pair est un service **gratuit** de surveillance téléphonique à distance qui s'assure de la santé de la personne abonnée par un appel téléphonique quotidien.

Une présence rassurante pour:

- Rester chez soi en sécurité
- Y rester le plus longtemps possible
- Conserver son autonomie
- Avoir de l'aide en situation d'urgence
- Apporter un soutien aux proches aidants, à leur famille et leurs amis

Rappels spécialisés:

En plus de l'appel quotidien, les services suivants vous sont aussi offerts **gratuitement**, à toute heure du jour ou de la nuit :

- Rappel de médicaments
- Rappel de la prise de glycémie

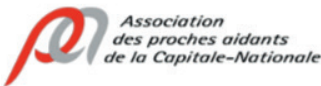
- Rappel pour penser à bien vous alimenter
- Rappel pour faire de l'exercice

Ce service s'adresse aux:

- Personnes aînées
- Personnes vivant seules
- Couples
- Convalescents
- Toute personne qui en fait la demande

Pour vous inscrire à ce service gratuit:

418 688-1511 #229
SANS FRAIS : 1 866 887-6150 #229
Apacn.org
info@apacn.org



Agence Pair Québec 03 1670, rue Dina-Bélanger Québec (Québec) G1S 0A5

HALO ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE

Organisme qui offre des services visant à briser l'isolement et à favoriser le maintien à domicile.

Activités et services: Service de transport vers les soins médicaux et l'aide aux commissions. Service de livraison de repas complet à domicile, ateliers offerts aux personnes ayant un problème de santé mentale, atteinte de la maladie d'Alzheimer ou autre maladie apparentée. Les objectifs de ces ateliers sont de fournir un milieu stimulant aux participants et d'offrir du répit aux proches aidants.

Des activités sont animées par des bénévoles dans des résidences privées. Un service d'entraide et de soutien est également offert par les bénévoles. Bénévoles disponibles pour les déclarations de revenu des personnes à faible revenu selon les critères de Revenu Québec et de l'Agence de Revenu du Canada.

Information et coordonnées :



Tél.: 418 285-2935, sans frais: 1 800 470-4256

Télécopieur: 418 285-4497

Courriel: info@lehalo.ca

HALO AIDE À DOMICILE

Organisme qui offre des services de maintien à domicile et de soutien à domicile.

Activités et services: Services d'aide domestique (entretien ménager léger et lourd et préparation de repas quotidien ou à l'avance). Services d'assistance à la personne (soins à la personne, aide au lever et au coucher, aide à l'alimentation, etc.). Services de répit, d'accompagnement et de gardiennage. Aide financière par le programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique.

Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus.



Coordonnées :

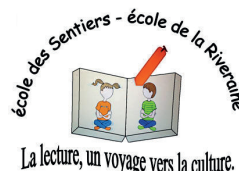
Tél.: 418 285-2935, sans frais: 1 800 470-4256

Télécopieur: 418 285-4497

Courriel: info@lehalo.ca

Une autre rubrique sur les organismes offrant différents services dans Portneuf sera diffusée dans le prochain journal municipal.

ÉCOLE DES SENTIERS 186, RUE ST-GERMAIN, PORTNEUF (ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021)



INSCRIPTION PRÉSCOLAIRE 5 ANS

Si votre enfant n'est pas inscrit aux ateliers Passe-Partout cette année, vous devrez vous présenter à l'école à la date indiquée plus bas. Les parents doivent apporter le certificat de naissance (grand format) de l'enfant, ainsi que sa carte d'assurance maladie et votre permis de conduire comme preuve de résidence (l'enfant devra avoir 5 ans avant le 30 septembre 2020).

Veuillez vous présenter à l'école des Sentiers avec votre enfant. Une intervenante en langage aimerait le rencontrer.

Mardi, 4 février 2020

Heures: de 8h30 à 11h30 et de 12h30 à 15h00

N.B. - Si l'école était fermée pour cause de tempête, l'inscription serait remise au lendemain.

Si votre enfant est inscrit aux ateliers de Passe-Partout cette année, vous n'avez pas à venir l'inscrire, car un formulaire d'inscription arrivera par le biais de votre enfant au mois de février.

INSCRIPTION PASSE-PARTOUT 4 ANS

Si vous désirez inscrire votre enfant aux ateliers de Passe-Partout, vous devez vous présenter à l'école à la date indiquée plus bas. Les parents doivent apporter le certificat de naissance (grand format) de l'enfant, ainsi que sa carte d'assurance maladie et votre permis de conduire comme preuve de résidence (l'enfant devra avoir 4 ans avant le 30 septembre 2020).

Mardi, 11 février 2020

Heures: de 8h30 à 11h30 et de 12h30 à 15h00

N.B. - Si l'école était fermée pour cause de tempête, l'inscription serait remise au lendemain.

Les rencontres comprennent environ 22 ateliers de 2 heures le jour pour les enfants, 4 ateliers parents/enfants le jour aussi et 4 ateliers le soir pour les parents seulement.

Au plaisir de vous rencontrer!

**Mélanie Gilbert, directrice
École des Sentiers, Portneuf**

BIBLIOTHÈQUE LE SIGNET SECTEUR SUD

105, RUE DES ÉCOLIERS, PORTNEUF

Félicitations aux gagnants du concours de Noël, Alexandre Fortin (adulte) et Élianne Duguay (enfant). Ils ont reçu chacun une carte-cadeau de la Librairie Donnacona.

La bibliothèque est de retour à l'horaire régulier et est ouverte le mercredi de 19h00 à 20h30. Il est possible de joindre les bénévoles aux heures d'ouverture au 418 286-6525, poste 6527.

NOUVEAUTÉS DÉCEMBRE 2019

ADULTES

Adolphus – Hervé Gagnon

Ceux qu'on aime – Victoria Hislop

Changer de vie – Hélène Cyr

Chapleau 2019 – Serge Chapleau

Chemins du destin (Les) – Gilles Gougeon

Couteau (Le) – Jo Nesbo

Dans le miroir de Valéria – Élisabeth Benavent

Dans les pas de Valéria – Élisabeth Benavent

Dernière fois (La) – Nathalie D'Amours

Gardiennes du silence (Les) – Sophie Endelys

Hockey Mom – Marilou Addison

Homme nouveau (L') – Richard Giguère

Ici n'est plus ici – Tommy Orange

Journal d'un amour perdu (Le) – Éric-Emmanuel Schmitt

Mam'zelle Girouette frise la cinquantaine – Renée

Laurin

Marie-Camille, tome 1 – France Lorrain

Maudit temps des fêtes – Cynthia Maréchal

Maudite St-Valentin – Cynthia Maréchal

Maudites chicanes de famille – Cynthia Maréchal

Relais (Le), mémoires inachevées – Jean-Paul L'Allier

Robert Bourassa et nous – Marie Grégoire

Sa majesté des chats – Bernard Webber

Scotty – Ken Dryden

Soif – Amélie Nothomb

Ta mort à moi – David Goudreault

Testament de Maggie (Le) – Daniel Lessard

Un village en trois dés – Fred Pellerin

Une joie féroce – Sorj Chalandon

ENFANTS

Atelier du Père-Noël – P'tit chou

Bébés Reine des Neiges – Imagerie

Mickey attend Père Noël – Disney

BIBLIO LA DÉCOUVERTE SECTEUR NORD

500A, RUE NOTRE-DAME, PORTNEUF

Mardi: 18h30 à 20h00

Mercredi: 13h30 à 15h00

Jeudi: 18h30 à 20h00

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Un garçon ou une fille agrandira votre famille en 2020? Si c'est votre cas, nous vous invitons à venir abonner votre bébé ainsi que toute votre famille à la bibliothèque La Découverte (si ce n'est pas déjà fait) et vous recevrez une trousse de Bébé Lecteur contenant différents articles et revues. Bienvenue !

HEURE DU CONTE

- Pour les jeunes enfants accompagnés d'un parent;
- Le troisième vendredi de chaque mois, à 19h00, à marquer sur votre calendrier: conte et bricolage à la Bibliothèque La Découverte.

CHÈQUE-CADEAU

Les gagnants d'un chèque-cadeau d'une valeur de 25\$ chacun à La Librairie de Donnacona sont :

- **Samuel Tessier** (tirage pour adultes)
- **Vincent Tessier** (tirage pour enfants)



Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

CALENDRIER DES COLLECTES PORTNEUF

2020

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
			5	6	7	8
			9	10	11	12
			13	14	15	16
			17	18	19	20
			21	22	23	24
			25	26	27	28
			29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S

MARS

D	L	M	M	J	V	S

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S

MAI

D	L	M	M	J	V	S

JUN

D	L	M	M	J	V	S

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S

MATIÈRES
ORGANIQUES

MATIÈRES
RECTIFIABLES

DÉCHETS

ENCOMBRANTS
(GROS REBUTS)

HERBES ET FEUILLES
ISOLÉS DE PLASTIQUE
(INTERDITS)

SAPINS
DE NOËL

TÉL. : 418 876-2714
RRGM RP

SANS FRAIS : 1 866 760-2714
LAREGIEVERTE.CA



dépositaire du gref de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Télec.: 418 285-0075

courriel: elortieag@videotron.ca

RAYNALD L ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année. **Le format Word est requis.** Les dates de tombée et les dates de parution du journal municipal pour l'année 2020 sont disponibles sur le site de la Ville dans la section « journal municipal ».

VOS PHOTOS

Si vous possédez des photos de la Ville de Portneuf et aimeriez les faire paraître dans une prochaine édition, vous êtes invités à les transmettre à l'adresse courriel charline_morissette@outlook.com via WeTransfer, afin de conserver la qualité des images.

CANDIDATURES - HOMMAGE AUX CITOYENS

Vous connaissez un bon candidat pour l'Hommage aux citoyens ? Faites parvenir son nom et une courte description par courriel à charline_morissette@outlook.com. Si le candidat est retenu, un texte plus élaboré vous sera demandé.

HÔTEL DE VILLE: 297 1^{RE} AVENUE, PORTNEUF, QC, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com
tél.: 418 286-3844
fax: 418 286-4304
info@villedeportneuf.com
EN CAS D'URGENCE: 911

TRAVAUX PUBLICS
418 808-8084
LOISIRS
418 286-3844 poste 28
loisirs@villedeportneuf.com

ÉVÉNEMENT
GRATUIT

FÊTE DE L'HIVER 2020

RETOUR VERS LE FUTUR

SAMEDI, 22 FÉVRIER 2020
DE 9 H À 23 H

9 H À 21 H

TOURNOI DE BASEBALL SUR GLACE

Inscription jusqu'au 24 janvier pour le baseball et la sculpture

9 H À 15 H

CONCOURS DE SCULPTURE SUR NEIGE

10 H À 15 H

ZONE ENFANTS : JEUX GONFLABLES • LABYRINTHE GÉANT

CLOWN BRILLANTINE - 10 H À 12 H • ALPAGAS PORTNEUF - 10 H À 14 H

ACTIVITÉS 0-5 ANS - 10 H À 12 H

10 H À 15 H

FAT BIKE

11 H À 15 H

TOURS DE SNOWMOBILE

13 H À 16 H

TOURS DE CARRIOLE AVEC CHEVAUX

14 H

ZUMBA

14 H 30

DANSE EN LIGNE COUNTRY

17 H À 18 H 30

PAUSE SOUPER

19 H

MARCHE AUX FLAMBEAUX

20 H

BENOIT PLAMONDON EN MUSIQUE

21 H 30 À 23 H

LES FANCY BARBARE

« FOOD TRUCK »
SUR PLACE

ANIMATION
PHILIPPE GASSE

FANCY BARBARE



Grâce à l'apport de nos précieux partenaires

LES EQUIPEMENTS
ACMAT INC.
LOCATAIRES DE LOCATION

BATKO

Ville de
Portneuf
Une voie
de choix

*Inscription tournoi de baseball sur glace et concours de sculpture sur neige & information au 418 286-3844 #28, loisirs@villedeportneuf.com, Événement FACEBOOK La Fête de l'hiver à Portneuf 2020 et au www.villedeportneuf.com